

La prison de Guingamp

1841 - 1951



Découverte de Guingamp

Les Amis du patrimoine de Guingamp

Les époques

- 1841–1934 : prison
- 1938 : hébergement de réfugiés espagnols
- 2ème guerre mondiale : incarcération de résistants
- 1948–1951 : utilisation temporaire en prison
- 1992 : propriété de la commune de Guingamp

Avant cette prison

- Enfermement collectif
- Prison dans les touts de la porte de Rennes
- Révolution : prison aux Carmélites



CHARLES LUCAS ET LE SYSTÈME AUBURNIEN

Charles Lucas (1803–1889)

- Né à Saint-Brieuc en 1803
 - Grand-père couvreur,
 - Père lieutenant de la garde nationale puis receveur des domaines.
- Études au collège de Saint-Brieuc puis au collège Bourbon à Paris

Charles Lucas (2/3)

- Assiste tout jeune :
 - à l'exécution d'un condamné guillotiné,
 - Au marquage au fer rouge d'un autre condamné ;
- Horreur et émotion le marquent profondément ;
- Fac de droit et en sort avocat en 1824 ;
- Suite à l'assassinat du duc de Berry par Louvel en 1820 il engage une discussion sur la question de la peine de mort en matière politique.

Charles Lucas (3/3)

- En 1826 il participe à 2 concours à Paris puis à Genève sur la légitimité et l'efficacité de la peine de mort et obtient 2 prix et la publication de son mémoire ;
- En 1828 il publie 3 ouvrages sur le système pénitentiaire en Europe et aux États-Unis ;
- En 1830 il demande au roi Louis-Philippe d'abolir la peine de mort ;
- En 1830 il devient inspecteur général des prisons ;
- En 1865 il prend sa retraite.

La théorie de Charles Lucas

- La punition imposée au coupable est légitime
 - Ce n'est pas une vengeance,
 - Le coupable doit pouvoir s'amender pour sortir « guéri » de la prison ;
- Donc :
 - Moyens psychologiques, éducation, morale, religion, travail,
 - Pour avoir un effet assuré : isolement ;
- D'où construction de prisons cellulaires.

Le système « auburnien »

- Isolement mais uniquement la nuit ;
- Participation à des ateliers en commun où le silence est de rigueur ;
- Cours de promenades ;
- Mais :
 - Impression d'isolement à cause,
 - Des murs de clôture très élevés,
 - De la double enceinte,
 - Des fenêtres à solides barreaux,
 - De la demi-obscurité des cellules,
 - Des portes très verrouillées,
 - Des judas de surveillance ;
- On compte sur :
 - L'appoint de la morale,
 - De la religion,
 - Du travail ;
- Système utilisé en Belgique depuis 1772.
 - Moins de récidives qu'ailleurs ,
 - On disait que les belges venaient accomplir leurs méfaits en France car ils redoutaient les prisons cellulaires belges...



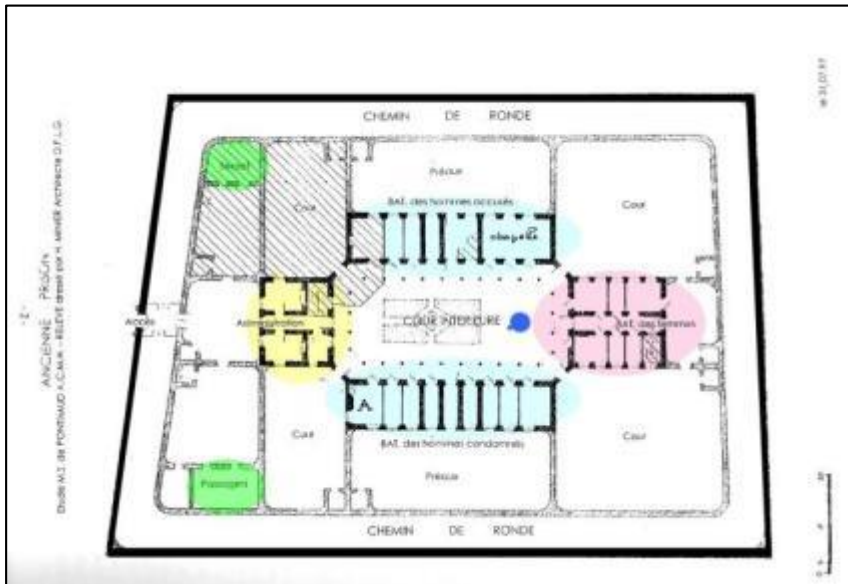
LA PRISON CELLULAIRE DE GUINGAMP. LES PRINCIPES

La prison de Guingamp

- Création de 1840 adaptée à l'application du système auburnien (rapport fait par Alexis de Tocqueville). Ce n'est pas une modification de l'existant ;
- La prison des carmélites est abandonnée ;
- Prison d'arrondissement, petite ;
- La décision de construire et le choix viennent de Paris ;
- Architecte : Louis Morin de Saint-Brieuc.

La prison

Plan



Commentaires

- Cellules au centre (35 cellules de 4 x 1,75 m)
- Ceinture de cours et préaux séparés sans accès direct
- Deux murs et un chemin de ronde
- Proche de la caserne saint-Joseph (50h)
- Séparation du type de condamnés
- Cellules des femmes à part
- Latrines dans chaque cour et préau avec portes à mi-hauteur
- Quelques pièces plus grandes :
 - à « pistoles » (détenus ayant payé une certaine somme) ?
 - Parloirs ?
 - Contact pour juges et avocats ?
 - Infirmerie ? Une sœur de la sagesse était infirmière mais pour tous ou uniquement pour les femmes ?
- Cachot pour le secret
- Local « passagers
- Repas dans les cellules portes entrebâillées (toutes dans le même sens pour ne pas se voir et parler)
- Circulation sur les galeries extérieures ouvertes (surveillance). Noter l'esthétique des galeries.

Les projets de Louis Lorin

- Premier projet en 1832 .
 - Prison rectangulaire sur 3 niveaux,
 - Coût : 76 630 F (900 000 €),
 - Refusé (hors budget) ;
- Deuxième projet :
 - ne contient pas tout ce qu'une prison doit offrir en matière de sécurité,
 - Refusé ;
- Troisième projet : 1833.
 - Soumis au conseil général et approuvé,
 - 2 étages,
 - Coût : 66 040 F (743 000 €).

L'architecture

- 4 logis avec cour intérieure
- Au milieu : chapelle
- En entrant : corps de logis avec
 - Cuisine
 - Logement du concierge et infirmerie
 - Guichetier
 - Petit bureau
 - Cabinet pour le domestique
 - Chambre pour le juge d'instruction
- Bâtiments latéraux :
 - hommes et garçons détenus séparés en condamnés et prévenus
 - 9 chambres séparées et indépendantes dont 2 à pistoles
 - 6 cachots
- Bâtiment du fond : femmes et filles accusées et condamnées, séparées en 4 chambres. Infirmerie à l'étage
- 9 cours séparées et surveillance depuis les angles. Aucune vue de la cour depuis les cellules
- Guichets de surveillance sur les portes
- Chemin de ronde avec murs intérieurs de 3,40 m et 6,10 m à l'extérieur
- Loges des chiens en légère hauteur dans le chemin de ronde
- Puits dans la cour centrale

- Innovations :
 - Chapelle centrale d'inspiration italienne (prisons suisses)
 - Galeries en bois. Nouveauté importée des USA par Tocqueville. Simple, peu coûteux favorisant la discipline.

Séparation des prisonniers

- Par sexe : hommes / femmes ;
- Par âge
 - 16 ans : quartier réservé pour éviter les violences et les abus sexuels dans les dortoirs,
 - + 16 ans ;
- Par type de prisonnier :
 - Prévenus,
 - Condamnés ;
- Types de lieux de condamnations :
 - A Guingamp : prévenus et condamnés à moins d'un an, relevant du tribunal correctionnel,
 - Maisons de justice (départementales) : détenus du tribunal criminel départemental,
 - Centrales : condamnés à plus d'un an d'emprisonnement.



LA PRISON CELLULAIRE DE GUINGAMP. LE CHANTIER

Financement (1/2)

- Modifications au projet prévu :
 - Murs d'enceinte de 6,10 m (au lieu de 5,10 m),
 - Grilles dans les chemins de ronde ;
- Surcoût de 2 000 F
 - donc coût du projet : 68 000 F (765 000 €).
- Guingamp
 - paiera-t-il ?
 - Trouvera-t-il un terrain car celui prévu appartient à un propriétaire privé (en toute bonne foi...)

Financement (2/2)

- Guingamp pourra faire face à l'excédent financier
 - En utilisant les pierres des fortifications en cours de démolition,
 - En souhaitant que les administrateurs tirent un bon prix du terrain des carmélites en ville,
 - Finalement, Guingamp donnera 44 000 F (500 000 €) ;
- La prison devra être construite en 18 mois sous peine de 40 de réduction par jour de retard ;
- Le 15 juillet 1836 le chantier commence pour une fin prévue le 15 janvier 1838.

Cahier des charges

- Fondations profondes (1,5 m) et la terre extraite comblera les fossés des fortifications
- Murs de 0,85 m d'épaisseur (pierres de tailles et moellons), murs crépis
- Couverture en ardoise et charpente en châtaignier
- Tous les autres bois seront en chêne, sans aubier ni nœuds, bien secs et abattus depuis au moins 4 ans
- Galeries soutenues par 28 colonnes de chêne, parfaitement droites et leurs pieds engagés dans un dé de granit refouillé pour recevoir le tenon pratiqué à leur base
- Les colonnes du 1^{er} étage auront leur socle en bois élargi dans le fût même de la colonne
- Pièces du RdC : plancher en chêne de 35 cm d'épaisseur sans vide entre les murs et les planchers
- Les 2 portes d'entrée de la prison seront à 2 battants, en chêne et de 5 cm d'épaisseur, guichet de 20 x 20 cm défendu par une grille en fer et fermant par un volet à coulisse ou un verrou
- Serrurerie très détaillée
- Ferronnerie : grilles scellées au plomb et non au plâtre
- Puits circulaire en pierre avec murs de 50 cm d'épaisseur, avec une margelle en pierre de taille à 1 m au dessus du niveau de la cour
- Portes et fenêtres peintes (peinture à l'huile de lin) :
- Portes extérieures et cours : vert olive
- Portes extérieures : gris
- Châssis des fenêtres, intérieur et extérieur : blanc

La construction

- **Octobre 1836** : toutes les prisons départementales devront être construites sur le modèle cellulaire et tous les chantiers qui ne sont pas à cette norme seront arrêtés.
 - Ainsi la prison de Saint-Brieuc ne sera pas construite,
 - L'architecte Lorin modifie ses plans pour se mettre strictement aux normes,
 - Le bâtiment des femmes pose problème car la criminalité féminine est plus importante à Guingamp qu'ailleurs,
 - Donc on allonge le bâtiment sur l'arrière ;
- **1837** : l'entrepreneur, Jean-René Bothorel, décède. Le chantier est arrêté...
- **1838** : prison incomplète. François Capitaine reprend la construction à sa charge car
 - Un seul mur d'enceinte,
 - Pas de latrines,
 - Portes extérieures pas posées,
 - Chapelle et secret uniquement sur le plan...
- **1840** : prison imparfaite.
 - Le 23 septembre visite de la prison par les autorités avant le premier transfert de prisonniers,
 - Elle n'ouvrira que lorsque la prison aura une porte, quand il y aura des vêtements, un fourneau, des meubles...
 - Tout reste à régler : le préfet est effaré !
 - Isolation phonique,
 - Cours et fenêtres,
 - Femmes peuvent converser entre elles ou recevoir des choses par les fenêtres,
- Pour aller au 1^{er} étage des femmes il faut passer par l'escalier des hommes depuis qu'on a allongé le bâtiment d'où la construction d'un nouvel escalier...
- Surveillance : le concierge ne voit pas tous les guichetiers qui communiquent par sonnettes !
- Au bâtiment des femmes, rien n'est prévu pour le logement des deux religieuses. On va abattre une cloison entre deux cellules,
- Salubrité : Baquets et pots de chambre absents. Remplacer les cabinets d'aisance par des fosses mobiles.,
- Il manque des gouttières : réaliser des ruisseaux le long des bâtiments,
- Infirmerie : 1 seul malade à la fois. Donc 4 cellules H et une cellule F (avec cheminée) seront affectées à ce service.
- **1841** : prison cellulaire
 - Fin 1840, début 1841 le conseil général vote les fonds nécessaires :
 - Budget pour la porte d'entrée avec le fronton « Prison »,
 - Nécessaire pour le couchage. Par prisonnier : 1 hamac ; 1 matelas ; 1 couverture de laine ; 1 couvrelit,
 - Le nécessaire est récupéré aux Carmélites ;
 - Début mai, arrivée des premiers prisonniers ;
- Le retard a coûté 85 561 F (962 000 €) ;
- En octobre 1841
 - Les grilles du chemin de ronde sont posées,
 - Les cours sont des cloaques,
 - Les fosses des latrines sont des citernes (sic),
 - Il faudrait paver la cour...

L'expérimentation cellulaire

- Du bon personnel, pivot du régime pénitentiaire : qualité du recrutement. Charles Lucas tente d'introduire les ordres religieux à la place des gardiens ;
- 2 surveillantes pour les femmes :
 - 1 sœur surveillante (supérieure des Filles de la sagesse),
 - 1 gardienne de nuit qui s'occuperait de la lingerie le jour ;
- Un bon gardien chef pour les hommes : discipline et bon ordre assuré par le gardien-chef ;
- Pas d'aménagement des galeries et pas de chapelle.

Vie quotidienne

- Nourriture :
 - 2 repas/jour dans les cellules,
 - bouillon avec quelques légumes,
 - Distribution à 10h le matin et à 16h ou 18h,
 - 200 g de viande le dimanche (avant cuisson),
 - Pain : 750 g / homme ; 700 g / femmes. Distribution à 8 h,
 - Alcool et tabac interdits aux condamnée et aux jeunes détenus,
 - Vin, cidre, bière et tabac (dans la cour) aux prévenus.
- Tenue :
 - Prévenus : vêtements personnels ;
 - Condamnés :
 - Hommes : pantalon, gilet, sabots, une chemise pour 8 jours,
 - Femmes : camisole, jupon de dessous, coiffe, chaussettes ou chaussons, sabots, chemise et cornette pour la nuit ;
 - Blanchissage par les sœurs de la sagesse.

Vie quotidienne

- Salubrité, santé :
 - Entière satisfaction à l'ouverture. Parfait état de propreté,
 - 1845 : odeurs venant des vastes sièges en pierre se répandant dans les préaux,
 - Chaque détenu a son pot de nuit,
 - Aucune contagion,
 - Maladies : ce sont celles apportées lors de l'incarcération.
- Culte :
 - Pas de messe de 1841 à 1844,
 - 1845 : comme la chapelle n'a pas été construite, une cellule de 3 x 4 mètres est affectée au culte.

Vie quotidienne

- Discipline et punitions :
- Règle du silence complet :
 - Cris et chants interdits,
 - Conversations à haute voix interdites.
- En aucun cas les détenus ne peuvent poser de réclamation collective sous peine :
 - De privation :
 - Des aliments supplémentaires,
 - De promenade,
 - De visite,
 - De correspondance et de lecture ;
 - De mise à l'eau et au pain pendant 3 jours
 - De mise en cellule de punition ;
 - De mise aux fers dans les cas les plus graves.

Des évasions (rares)

- Tentative en 1854. le prisonnier est repris avant l'exécution du projet.
- 1895 : un premier essai avorté.
- 1925 : affaire Alinitchensky (un Russe).
 - Il est condamné à 8 ans de prison pour vol avec effraction depuis le 15 mai (récidive après une première condamnation de 6 ans). Il est à la prison depuis le 5 mars.
 - Phase 1 : en attente de transfert
 - Dérobe dans sa cellule et au travail de quoi faire une échelle de corde : sacs, ficelle, barreaux du crachoir en bois de la cellule...
 - Il lance son échelle de corde et passe le premier mur
 - Lors du franchissement du second mur, elle casse et il est vu par le gardien-chef Butet.
 - Le russe essaie de l'étrangler.
 - Sa femme voit la scène, lui passe son pistolet. Il tire. Le prisonnier est blessé.
 - Butet reçoit la médaille de la pénitencier et sa femme une lettre de félicitations de la hiérarchie
 - Les édiles municipaux lui donnent le prix du legs de Mme Vve Lefort.
 - Phase 2 : deuxième tentative.
 - Au retour de l'hôpital il est condamné à 60 jours de cellule et en sort le 10 août.
 - Il recommence et il est repris.
 - Recondamné à 60 jours de secret.
 - Phase 3 : Septembre. 3^{ème} tentative.
 - Il est enfermé, menottes aux mains, entraves aux pieds, dans une pièce avec une lourde grille de fenêtre et la porte est munie de 3 serrures.
 - Ses menottes sont un peu larges.
 - De nuit, il réussit à démonter la fenêtre à bascule de sa cellule pour se faire un outil de « fabrication maison ».
 - Ainsi il ouvre le judas de la porte pour faire glisser les verrous supérieurs et inférieurs et avec son outil introduit dans la gâche de la serrure arrive à libérer le pêne de la serrure.
 - Dans la cour, il franchit la porte du jardin en dévissant les 6 boulons de la serrure en se servant de ses menottes.
 - Monte sur un seau puis sur une table (les jambes toujours entravées) et attache le seau à une corde de fortune (draps déchirés) et lance le tout au dessus du mur.
 - Escalade le mur et glisse dans le chemin de ronde.
 - Déboulonne les gâches des serrures de la rue et sort toujours entravé. Il est 4h40 du matin.
 - Pas assez vigilant il sera repéré par un habitant du hameau de Maudez (Saint-Agathon) qui prévient les gendarmes de Guingamp.
 - Il sera condamné à 90 jours de secret... avant d'être transféré à la prison de Saint-Brieuc.

Profil des prisonniers

- Qui ?
 - Des miséreux en grand nombre : nomades, rouleurs, colporteurs, mendiants, vagabonds, journaliers agricoles, domestiques des villes, ouvriers, artisans...
 - Des hommes et des femmes de tous âges
 - Des enfants enfermés avec leur mère
- Quoi ?
 - Souvent de petits larcins
 - Des abus sexuels, des escroqueries, des coups et blessures, des ruptures de bans, du vagabondage, de la prostitution...
- Motifs :
 - Ce sont souvent des victimes des débuts de l'industrialisation et du développement urbain.
 - Ils ont tenté de trouver un travail ou de se placer dans les familles bourgeoises, d'y vendre des livres d'images ou des chansons imprimées...
- A Guingamp
 - Des prisonniers pour dettes envers l'État
 - Des militaires et des marins de l'État ou de commerce, déserteurs ou non
 - Des enfants en correction paternelle, enfermés sans jugement ni écriture, au nom de la toute puissance du père
 - Des prisonniers de passage menés à la prison par voiture cellulaire (nouveau). Ces voitures datent de la monarchie de juillet (1830). Avant, il fallait 1 mois pour les transporter en charrette de Paris à Brest. Il faut maintenant 3 jours. Voitures à 12 cabines individuelles.
- Quelques motifs
 - Isabelle Hamon, 34 ans : 1 an pour recel de laine et de toison
 - Guillaume Pouhaer, 40 ans : 1 an pour vol de 2 ruches d'abeilles
 - Guillaume Fournon, 23 ans : 1 an pour vol d'un sac de froment
 - Isabelle Le Lan, 40 ans : 18 mois pour vol d'un kilo de savon
 - Anne Le Brun, 28 ans : 1 an pour le vol d'un gilet de laine...

- Les femmes et les enfants
 - Très misérables, tant au dehors que dans la prison,
 - Enfermées avec leurs enfants, dans des cellules plus petites,
 - L'enfant sevré reçoit ½ ration,
 - Souvent ce sont de pauvres filles, mères célibataires ou s'étant fait avorter, coupables de vols alimentaires,
 - Quelques prostituées pour nourrir leurs enfants ;
- Il faudra attendre 1907 pour voir l'entrée des femmes dans la commission prison ;
- A la fermeture (1934), on trouvera surtout de vieilles femmes, mendiante et alcoolique ;
- Les enfants condamnés sont enfermés jusqu'à leurs 18 ans.
 - Exemple : la petite Marie X, 6 ans, inculpée de vagabondage et mendicité...
- Si les enfants ont leur discernement, ils sont condamnés à la ½ peine des adultes, sinon ils sont acquittés mais enfermés des années...

Progrès et fermeture

- Économies : réparations à minima. Très peu de renouvellement :
 - Les ateliers sont équipés de poêles ;
 - Baignoires et 2 réverbères dans le chemin de ronde ;
- A la fin du XIXe siècle, la prison est délabrée et les équipements sont hors d'usage ;
- En 1899, réfection des toitures et installation d'une cheminée dans la nourricerie des enfants ;
- 1914 : on relie la gendarmerie et la prison par téléphone. 1100 m de fils et 2 postes ;
- Pendant la 1^{ère} Guerre mondiale, l'éclairage à pétrole est remplacé par l'éclairage au gaz ;
- 1925 : arrivée de l'électricité. Cela permet de déjouer les tentatives d'évasion car on peut allumer par surprise le chemin de ronde...
- 1927-1930, des projets d'aménagement : salles de douches, buanderie, toiture des ateliers ;
- 1930 : les serrures sont rouillées, les canaux d'écoulement défoncés...
- 1932 : eau courante ;
- 1933 : début de l'installation des douches
- Effectif sur la fin :
 - 1932 : environ 4 d'où la suppression d'un poste de surveillant
 - 1933 : 8
 - 1934 : fermeture

2 périodes exceptionnelles

- La guerre d'Espagne (1938-1939)
 - Il y a un afflux de réfugiés à héberger,
 - Une cinquantaine de femmes, d'enfants et de personnes âgées y seront logées, la prison étant désaffectée,
 - Ces réfugiés ont marqué leur reconnaissance en décernant un « diplôme » à la population guingampaise.
- La seconde guerre mondiale
 - Des détenus de droit commun y sont incarcérés pour désengorger les prisons du département,
 - Ceux dont on garde la mémoire sont des politiques, jeunes souvent, communistes ou engagés dans la Résistance, parce qu'ils avaient un idéal de liberté et qui ont souffert dans ces murs entre deux interrogatoires de la Gestapo et qui ont gravé leurs espoirs et donné leur vie pour défendre leur idéal,
 - On trouve les noms gravés de Charles Queillé et Paul Bernard , fusillés à Serval le 18 mai 1944 ou Hélène Le Chevalier...
 - D'autres femmes y ont également été incarcérées car juives.

- Après la libération de Guingamp
 - D'autres politiques y ont été incarcérés : collaborateurs et militants autonomistes du Parti nationaliste breton (PNB) ;
 - En août 1944 il y avait 76 détenus (50 de droit commun et 26 politiques) qui furent transférés à Saint-Brieuc en janvier 1945 ;
 - En 1945 Guingamp accueillait temporairement les prisonniers correctionnels pour désengorger la prison de Saint-Brieuc.



- Et après ?
 - On a envisagé d'en faire une « annexe » du Lycée Pavie pour faire face aux classes du baby-boom. Finalement on construira un lycée à Cadolan...
 - En fin de compte, l'ex-prison abrita les archives de la conservation des hypothèques. On peut voir sur les portes le nom des villes d'où provenaient les registres et dossiers.
 - Après leur déménagement, la mairie de Guingamp a acheté les locaux.
 - Classement : classée au titre des monuments historique depuis le 15 décembre 1997 (classement par arrêté du 15 décembre 1997). La protection comprend l'ancienne prison ainsi que son enceinte.
 - Mais il reste encore des travaux (notamment les extensions) à effectuer en vue de la réhabilitation des lieux, qui accueilleront, à terme, le centre de recherche et d'art Gwin Zegal, un musée, un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine et, peut-être, un office de tourisme à vocation communautaire ou de Pays (2012).

Bibliographie



- Les amis du patrimoine de Guingamp (divers fascicules) ;
- Photos et documents J.-P. Colivet et J.-P. Rolland ;
- Divers documents tirés du web.

Réalisation : JP Colivet

**Association des amis du patrimoine
de Guingamp**



**Kevredigezh mignoned
glad Gwengamp**